Compte rendu du conseil municipal
du lundi 13 mai 2024

Présents : Alain BERHAULT, Yves CHAUVIN, Jean Paul FAURE, Annkatrin JEPSEN, Marc LIOTARD, Colette LORME, Marie-Chantal MARCEL, Jérôme ROUX
Procuration : /
Absent excusé : /

Ouverture de la séance du conseil municipal : 18h05

Colette LORME est désignée secrétaire de séance.

Signature de la feuille de présence : 18h40

Approbation du compte rendu du conseil municipal du lundi 08 avril 2024
Adopté à l'unanimité

1 – Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée – Adhésion
Emilie Jungo, chargée de mission – Développement de l'activité économique à la CCDB, présente le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée via un document power point.

Arrivée de Jérôme Roux à 18h14.

Débat général sur le problème posé par l'assistanat, puis sur l'intérêt pour la commune d'adhérer au dispositif.
Emilie Jungo quitte la salle à 18h35
M. le Maire propose l'adhésion de la commune au dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée.
Adoptée par 4 voix pour, 2 abstentions, 2 voix contre.

2 – Subvention aux associations - AERCD
Débat sur l'intérêt d'aider l'AERCD.
Présentation des actions et de leurs bénéfices pour nos écoles par Alain Berhault.
Après discussion sur le manque de réactivité de la demande et débat sur le montant à accorder, M. le Maire propose l'attribution d'une subvention de 500 €.
Adoptée unanimité

3 – Chaufferie – Maintien du projet
M. le Maire rappelle le coût élevé de cet investissement, son intérêt relatif au regard du réchauffement climatique et la difficulté à mobiliser des financements.
Alain Berhault indique qu'il vaudrait mieux consacrer des fonds pour prévoir une meilleure isolation et éventuellement des panneaux solaires.
Jérôme Roux indique que la solution d'installer des climatisations réversibles dans la salle des fêtes lui parait meilleure.
M. le Maire propose d'abandonner le projet de chaufferie bois.
Adoptée unanimité.

4 - Création d'une commission extra-communale « Eau »
M. le Maire indique que la délibération est annulée car deux des membres des personnes non élues se sont désistées.

5 – Questions diverses

1. Extension Ecole : l'aménagement de la cantine sera entièrement financé par la commune. 2 cuisinistes ont répondu à nos demandes de devis : la SOFRAM et MATAL. Le choix se fera pour la SOFRAM qui semble plus professionnelle. En effet, elle a proposé des solutions non présentes dans la demande de devis : placards sous les plans de travail, lave-vaisselle professionnel, armoire réfrigérante, four sur pied... Le personnel de l'école a été associé au choix du fournisseur. Le matériel actuellement utilisé à la cantine sera transféré à la salle des fêtes.

2. Ecole : souci avec un élève à La Paillette : information préoccupante faite par les parents d'une élève victime de cet élève.
   A cette occasion, contact a été pris avec l'inspectrice qui a indiqué également que si d'ici 3 ans on ne dépasse par 15 élèves par classe, il y aura une fermeture d'une classe.
3. Mise en place des panneaux électoraux vendredi 24 mai 2024 : Jean-Paul FAURE, Alain BERHAULT, Jérôme ROUX et Marc LIOTARD.
4. M. le Maire passera un planning pour tenir le bureau de vote. Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.
5. Projet de la place Roger Guinard : Richard MONGENET a fait un devis très en dessous de l'autre graphiste consulté. Il est retenu. Il s'occupe de demander des devis pour la réalisation des panneaux, devis qui arrivent progressivement. La Maison Familiale Rurale de Richerenches est en cours d'élaboration du devis d'aménagement de la place.
6. Achat de la chapelle chemin de la Vierge : le Conseil Municipal mandate M. le Maire pour faire une proposition. Marc LIOTARD et Yves CHAUVIN recevront le délégué de la paroisse mardi 14 mai au matin. Ils resteront ouverts à la négociation et renverront au conseil la teneur des échanges et la décision à prendre.
7. Information sur l'augmentation de la cotisation d'adhésion des communes classées du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales : les cotisations de 0,50 € par habitant (DGF) en 2023 doivent passer à 2,40 € en 2027. Face à cette très forte augmentation (multiplication quasiment par 5), M. le Maire a envoyé un mail pour dire son désaccord et demander que la commune devienne commune associée. En effet, ces communes n'auront pas de cotisation à verser à partir de 2025.
8. Tour d'Alençon : l'association « pour garder le patrimoine » de Roche Saint Secret Beconne met en place, avec le soutien de la mairie, un programme de maintien en état et d'amélioration de l'accès de la tour d'Alençon. Plusieurs contacts ont déjà été pris avec le service patrimoine du conseil départemental, la direction régionale des affaires culturelles, la fondation du patrimoine. De ces entretiens, résulte le fait que pour obtenir des financements intéressants, il faudra faire appel à un architecte des bâtiments de France et définir avec lui le programme des travaux. Une prochaine rencontre doit avoir lieu avec le chargé de mission patrimoine du parc naturel régional des Baronnies Provençales.
9. Le Maire et la secrétaire de mairie sont en train d'élaborer un budget prévisionnel des investissements en cours et futurs de la commune afin d'en prévoir le financement, en particulier la nécessité ou non de recourir à l'emprunt.

Fin du Conseil Municipal : 20 h 25

Le Maire,
Marc LIOTARD

Les conseillers municipaux